



Valeurs de la République et Laïcité

Formation interministérielle (niveau base)

Dates
Commune (dpt)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

1. d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse.
2. d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions :
 - fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination
 - dans une logique de dialogue avec les populations

Programme de la session

J1

8h45 à 17h30

Matin de 8h45 à 12h30

- **9h00 : Introduction (S1) – Diaporama et Post-it**

Formateur1 : Présentation des intervenants et des participants et de leurs attentes
Apports d'éléments contextuels sur la mise en œuvre de la formation sur la laïcité et sur le plan régional. Présentation des objectifs et du programme de la journée. Lien avec le niveau 2 et l'engagement des stagiaires.

- **9h30 : Première appréhension du principe de laïcité (S2) – paper-board (jeux autour du mot)**

Formateur2 : lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés (public, privé).

- **10h00 : Repères historiques (S3) – Prezzi et Mots croisés (grille)**

Formateur2 : approche historique, évolution du terme « laïcité » et définition. Evocation du lien entre les différents principes : laïcité, neutralité, liberté de conscience, liberté de religion, laïcisme, sécularisation, civilité, civisme, prosélytisme, discrimination, etc.

11h20 : pause

- **11h30 : Repères juridique et approche philosophique des lois (S4) – Diaporama**

Formateur1 : textes de références, droits et devoirs des agents du service public et du secteur privé délégataire d'un service public, droits et devoirs des usagers du service public, mention de ce que garantit et ne permet pas la laïcité, apport sur le subventionnement des associations.

12h40 : déjeuner

Après-midi de 13h45 à 17h30

- **13h45 : Repères juridique – Remise du Livret Stagiaire – Vidéo CNFPT**

Formateur1 : cadre réglementaire à mobiliser en fonction du contexte d'exercice professionnel (2 cas pour groupe – 3 groupes)

15h15 : pause

- **15h30 : Expériences vécues des participants (S5)**

Formateur2 : identification des solutions possibles aux situations vécues, apport sur la nécessité d'analyser une situation dans son entièreté, et non uniquement sous l'angle religieux, afin d'identifier les réponses les plus adéquates.

17h30 : fin de la première journée formation

J2 **8h45 à 17h30**

Matin de 8h45 à 12h15

- **9h00 : Restitution des précédentes séquences (S6) - Quizz (grille vierge)**

Formateur2 et Formateur1 : débats et réflexions individuelles des participants.

- **9h30 : Appui sur les pratiques des participants (S7)**

Formateur1 : identification des messages à mettre en avant dans un argumentaire auprès de collègues ou d'usagers. Evocation de la question du discours à tenir face à l'idée que la laïcité est un outil propice à la discrimination. (1 cas pour groupe – 3 groupes)

10h30 : pause

- **10h45 : Apports sur les moyens d'établir le dialogue (S8)**

Formateur2 : compréhension du cadre de référence de son interlocuteur, posture d'écoute active et d'empathie, techniques de communication, communication non verbale, techniques de médiation, posture à adopter en fonction du contexte d'exercice professionnel.

12h15 : déjeuner

Après-midi de 13h45 à 17h30

- **13h45 : information sur la prévention de la radicalisation (S9)**

Module de spécialisation

« relations socio-éducatives » - « Gestion des espaces publics » « accueil et relations avec les usagers »

- **15h00 : cadre juridique spécifique aux usages des espaces publics (S10) – débat mouvant**

Formateur1 : Comprendre le cadre juridique spécifique à l'usage des espaces publics. Définition et circonscription des espaces publics. Apports sur le cadre juridique applicable : conditions des aides publiques aux cultes neutralité des bâtiments publics, expression de sa religion dans l'espace public, gestion des cimetières, mixité dans l'espace public, dissimulation du visage.

Pause comprise de 15mn.

- **16h30 : échanges sur les acquis réinvestissables, les difficultés perçues dans l'application des acquis de la formation, les points d'incompréhension subsistant (S11) – préparation de la formation du niveau 3.**

17h30 : fin de la seconde journée formation